



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure Avis public de consultation

Est par le présent donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin le mardi 4 août 2020 à 18 h 30, à la salle des délibérations au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2020-122 :

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre l'installation d'une antenne de diffusion (complémentaire à l'usage du poste de radio) de 15 mètres de haut lorsque la norme, à l'article 7.3.3.2 du règlement de zonage 62-2006, prévoit une hauteur maximale de 5 mètres.

Identification du site concerné : 1540, route 277, lots 3 601 633, zone 07-CH, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance présente ou encore par voie électronique en transmettant ses commentaires et/ou ses questions par courriel à l'adresse suivante : munetchemin.eg@sogetel.net, avant le 3 août 2020, 16 heures. Préalablement aux délibérations sur ladite demande, le Conseil prendra connaissance de la correspondance et des commentaires reçus.

Donné à Lac-Etchemin, 20^e jour de juillet 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin le 20^e jour de juillet 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20^e jour de juillet 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA